Cinquante-Quatrième Année. — N° 97 *CINQ centimes le Numéro* Vendredi 26 Avril 1895

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne.. » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'*Agence Havas*, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

LE BUDGET DE 1896

Les ministres se sont réunis en Conseil pour arrêter définitivement les bases du budget de 1896 dont la Chambre sera saisie dès son retour.

Dans les précédentes réunions, le gouvernement ne s'est occupé que des dépenses ; il vient de prendre une résolution en ce qui concerne les recettes.

Des examens très sérieux auxquels se sont livrés les ministres, il ressort que si, en 1896, les dépenses sont absolument semblables à celles de 1895 et si le rendement des impôts atteint exactement les mêmes chiffres qu'en 1894, on se trouvera en face d'un déficit de 37 millions 500,000 francs. C'est une somme ; mais on avait craint un écart plus considérable.

Pour le combler, le président du Conseil a invité tous ses collègues à réduire le plus possible leurs propositions de dépenses. Ils ont opéré de sensibles économies ; mais ce qu'ils suppriment d'une main, ils devront le rétablir de l'autre ; nous allons dire pourquoi, et l'on a, pendant ces dernières années, opéré, successivement et progressivement, de telles réductions, qu'il n'y a plus grand'chose à supprimer ou à diminuer. On arrive à cette limite qu'il est difficile de franchir sans désorganiser certains services essentiels, à moins qu'on ne procède à cette grande réforme administrative, à cette réforme d'ensemble dont les gouvernements et les Chambres parlent toujours, sans l'accomplir jamais, qui sera, au surplus, une œuvre de longue haleine, fatalement entravée par tous ceux qui trouvent intérêt à l'enrayer.

Si les économies réalisées par chaque ministère devront recevoir immédiatement un emploi qui ne permettra point d'en faire usage pour diminuer ce gros déficit de 37,500,000 francs, la faute en est à ces dépenses que la Chambre décrète avec une rare imprévoyance sans se préoccuper de créer les ressources correspondantes, dont quelques-unes ont leur utilité, dont le plus grand nombre n'ont qu'un intérêt purement électoral.

C'est ainsi, par exemple, que les économies du ministère de la guerre seront affectées aux 40 millions que coûtera le développement des effectifs ; que le ministère de la marine emploiera les réductions qu'il réalise sur ses dépenses à couvrir 25 ou 30 millions qu'elle demande pour ses constructions.

Le gouvernement a reconnu que notre situation budgétaire, sans être précisément inquiétante, était devenue grave et qu'il fallait absolument enrayer.

Il mettra la Chambre en face de cette situation et lui demandera, non seulement de ne plus accroître les dépenses, mais de surseoir à l'exécution de quelques lois récemment votées, d'espacer sur un plus grand nombre d'exercices les crédits nécessaires à l'application de quelques autres.

Parmi ces lois, figurent celle votée en 1893 sur les instituteurs et qui grève annuellement le budget de 4 millions 500,000 francs (pas heureuse, cette réduction) ; celle sur les pensions civiles et militaires dont les chiffres s'accroissent sans cesse ; celle sur l'assistance médicale gratuite, etc.

Cette nécessité qui s'impose de couper court aux accroissements de dépenses et aussi d'ajourner ou d'atténuer les charges qui résultent de certaines lois ou de prétendues réformes, M. Ribot l'exposera au Parlement. Il l'indiquera, paraît-il, avant la reprise de la session, dans un discours qu'il prononcera, probablement à Bordeaux.

La situation financière est ce qui semble préoccuper le plus les ministres, et c'est même, assure-t-on, cette nécessité d'en finir avec de dangereux errements qui a déterminé M. Ribot à prendre, sur les conseils de ses collègues, le portefeuille des finances. On a estimé que le chef du cabinet aurait seul la force et l'autorité nécessaires pour imposer à tous de sérieuses économies, pour les exiger, pour faire prévaloir une réforme du budget.

On peut prévoir que la Chambre promettra d'être bien raisonnable ; mais on peut craindre aussi que sa sagesse ne capitule devant les préoccupations électorales et qu'après avoir promis d'étonner la France par sa ferme résolution de couper court aux dépenses inutiles, elle ne l'étonne par quelque manifestation absolument contraire.

Le conseil des ministres s'occupe, en ce moment, du budget des recettes. Il a étudié diverses combinaisons, avec une préférence visible pour un retour à l'ancien projet de M. Burdeau, très remanié, très simplifié. Ce serait un impôt sur le revenu, dont le chiffre du loyer fournirait la base. On tiendrait compte des critiques formulées autrefois contre cette combinaison ; on établirait de nombreuses catégories et des exceptions reconnues indispensables. Enfin, cet impôt aurait pour conséquence la suppression de la taxe sur les portes et fenêtres.

Et ça se dit Socialiste !!

Dimanche dernier, Alexandre-Népomucène-Polycarpe Basille, plus connu sous le nom vulgaire de Jules Guesde, barbottait une conférence à Roubaix où l'avait appelé le syndicat des trieurs de laine. Le député socialiste renifla sa tartine invétérée sur les misères des ouvriers et les iniquités des patrons. Au début de sa conférence, il affecta d'écarter toute considération philosophique ou politique et de rester sur ce qu'il nomme « le terrain corporatif ». Partant de là, M. Jules Guesde poussa un éloge exorbitant des anciennes corporations !!

Nous sommes habitués à entendre bien des déclarations stupéfiantes dans la bouche des orateurs socialistes. Nous savons que toute l'œuvre de la Révolution française leur semble nulle et non avenue. On a répété, avec non moins de satiété que de raison, que ces prétendus réformateurs voulaient simplement nous ramener à l'ancien régime, sinon au moyen âge. Mais jamais, peut-être, les sociofumistes n'avaient si catégoriquement condamné l'acte qui brisa le despotisme des corporations. M. Jules Guesde a dit, hier, que ce fut un acte « infâme ». Et les ouvriers trieurs de laine ont applaudi ! Pauvres fous !!!

En supprimant les corporations, leurs privilèges et leur inégalités, on a fait de l'ouvrier un homme libre ; en votant la loi de 1884 sur les syndicats, on a fourni, au monde du travail, un instrument bien supérieur au régime corporatif, puisqu'il en possède tous les avantages au point de vue ouvrier, sans aucun des inconvénients. Cela n'empêche pas le paillasse Guesde de mépriser la loi des syndicats, œuvre démocratique des républicains, et de vanter les corporations, un des plus déplorables symboles de la tyrannie passée.

Ça se dit socialiste pourtant, ce pierrot-là !

Les affaires de Madagascar

Autre bévue administrative

Un fait identique au cas du « Château Yquem » s'était produit à propos de l'*Egypte*, steamer acheté à une maison anglaise par M. Verdeau, armateur à Bordeaux.

L'*Egypte*, vieux navire anglais, fut refusé cinq fois de suite par la Commission. On fit, dans le port de Marseille, pour 80,000 fr. de réparations à la machine. Les coussinets de l'arbre de couche ont un jeu considérable qui peut faire craindre un accident. Le navire ne possédait point de machine à distiller l'eau de mer pour la propreté, et celle qu'on y installa après la réclamation de la Commission rendait l'eau presque aussi salée qu'elle l'avait prise.

Enfin, après six visites consécutives, l'*Egypte* put prendre la mer ; mais, de l'avis des gens les plus compétents, on déplorait que des soldats français fussent obligés de faire un voyage aussi long que celui de Marseille à Madagascar sur un navire aussi mal aménagé.

Pourquoi ne pas embarquer nos troupes dans des sabots ou des cuviers ? Ce serait plus simple, plus rapide et moins coûteux !

INFORMATIONS

Le refus de M. Goblet

Sollicité d'assister à une réunion tenue au Tivoli-Vauxhall par les grévistes, M. Goblet s'y est refusé. Il a donné pour raison qu'il n'appartient pas à un député d'intervenir dans les difficultés pendantes entre ouvriers et patrons.

Les anarchistes dans l'armée

Lyon, 23 avril. — Le général commandant la 55e brigade vient d'infliger de très sévères peines aux soldats du 52e de ligne qui avaient quitté la caserne pendant trois jours. Deux caporaux ont été punis de quinze à vingt jours de prison ; un soldat, de trente jours de prison dont huit de cellule. Enfin, Lespine, Weber et Thomas sont maintenus en prison jusqu'au moment de leur envoi aux compagnies de discipline.

Extradition de l'ex-député Boudeau

La gendarmerie belge vient de remettre entre les mains de la police française M. Jean-Elie Boudeau, ex-député boulangiste, arrêté à Bruxelles, sur la plainte du parquet de la Seine, pour banqueroute frauduleuse. M. Boudeau a été écroué à la prison de Lille, en attendant son transfert à Paris.

Suite des « fumisteries » du maire de Roubaix

M. l'abbé Thomassin, vicaire de la paroisse Notre-Dame, a été, samedi matin, l'objet d'un rapport pour avoir été rencontré, rue de la Gare, portant ostensiblement le Saint-Sacrement, précédé d'un enfant de chœur agitant une sonnette.

Un rapport a été également rédigé, samedi après-midi, pour le même motif, à la charge de M. l'abbé Hostelart, vicaire à Sainte-Elisabeth.

Incendie à Dijon

Un incendie s'est déclaré, hier matin, à la fabrique de pâtes alimentaires de M. Jacquot. Malgré la promptitude des secours, les trois halls des machines, des ateliers et des magasins ont été détruits. L'usine n'était assurée qu'en partie.

L'incendie de l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne

Une enquête sommaire permet d'évaluer à 800,000 fr. le chiffre des pertes. Le bâtiment est porté pour 200,000 fr. ; l'outillage, les modèles et les approvisionnements avaient, environ, la même valeur.

Etrange suicide à Angoulême

Un étrange suicide a eu lieu dans une maison du rempart du Nord. Une jeune fille d'une vingtaine d'années, venue des environs de Châteauneuf faire ses couches chez une sage-femme d'Angoulême, accoucha, le jeudi saint, d'un enfant qui fut mis à l'hôpital. Profitant, avant-hier soir, de l'absence de la sage-femme, elle descendit dans la cave, s'étendit sur le sol après avoir absorbé du pétrole et décala une barrique pleine qui roula sur elle et l'écrasa.

Le chemin de fer Transsibérien

Des abus administratifs et des erreurs techniques, occasionnant une perte de plus de 15 millions, ont été constatés dans la construction du Transsibérien.

Un ingénieur s'est suicidé. Deux autres ont été destitués.

BULLETIN FINANCIER

24 avril 1895.

La séance indécise et faible au début s'est ensuite en clôture assez sensiblement améliorée.

Il nous semble que depuis quelques jours la place s'est sensiblement dégagée, il ne serait pas impossible que nous assistions à une reprise.

Notre 3 0/0 est faible à 102.27 après 102.15.

Les actions de nos grandes sociétés de crédit sont calmes. Le Crédit Foncier finit à 907.50.

Peu de jours nous séparent de l'émission du Crédit Foncier. Le premier versement de 20 fr. et la longue période de libération attireront à n'en pas douter de nombreuses souscriptions.

Nos grands chemins, un peu lourds de prime abord, se sont ensuite relevés.

Le Suez gagne quelques francs sur hier.

L'Italien finit à 87.90, l'Extérieure à 71 5/8. Bonnes tendances des valeurs ottomanes et en particulier de la Banque. Léger relèvement des fonds russes.

En Banque, la Monte Rosa Gold est à 155.

Le Bon foncier de la Gulf Lands cote 29.

La Big Blow Gold est à 27.50.

La Buffelsdoorn s'avance à 155.

L'action des Grandes fabriques de papier de Paris cote 105.75.

BOURSE DE PARIS

Du 24 Avril 1895

3 0/0.	102	15
3 0/0 amortissable.. . . .	100	60
3 1/2.	108	35

Bulletin Météorologique du 25 Avril

Observations de M. DAVY, *opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.*

	Baromètre.	Thermomètre
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 13°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 15°
Midi,	756 m/m	au-dessus 15°
Hausse,	» m/m	
Baisse,	5 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 12°

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Merci à l'avance

Nous serions très reconnaissants au *Courrier de Saumur* de bien vouloir nous citer les noms des cinq candidats que la réaction aurait déjà « lâchés » sur le canton Snd de Saumur.

L'ORAGE

Cette nuit, vers une heure, un violent orage a éclaté sur Saumur.

Jusqu'à 2 heures 1/2, une pluie abondante, mêlée de grêlons, est tombée, inondant certains carrefours privés d'égouts suffisants.

La rue des Païens, notamment, a été en partie obstruée par une quantité de terre glaise descendue de la rue des Moulins, et plusieurs immeubles de cette rue ont eu leur rez de-chaussée inondé.

La violence de certains coups de tonnerre fait supposer que la foudre a dû tomber non loin de la ville.

Eglise Saint-Nicolas

Aujourd'hui jeudi 25 avril, à 8 heures du soir.

Cérémonie en l'honneur de saint Antoine de Padoue.

Bénédiction de la statue du Saint.

Sermon par le R. Père Léon, capucin.

Salut en musique : *Invocation à saint Antoine* (Emile Pessard) ; *O salutaris* (Bouleau-Neldy) ; *Regina Cœli* (X.) ; *Tantum ergo* (Mozart).

Quête pour le pain de saint Antoine.

École industrielle de Saumur

Le public est invité à visiter, le jeudi 25 et le vendredi 26 avril, l'installation des travaux des élèves disposée, pour l'Exposition de Bordeaux, par M. Marioge, professeur d'enseignement industriel, et M. Bodin, professeur de peinture décorative.

THÉATRE DE SAUMUR

L'ENGRENAGE

Vous n'avez point, vraisemblablement, oublié les quatre vers suivants de la *Rupture avec ce qui amoindrit* (LÉGENDE DES SIÈCLES) :

La comédie amère et saine,
Fait entrer Méduse en sortant.
Quand Beaumarchais est sur la scène,
Danton dans la coulisse attend.

La comédie « amère et saine », la comédie aiguë, sèche et coupante, cruelle, implacable, la comédie suprême taillant ses pantins dans la chair humaine vivante et dans la conscience, la comédie POLITIQUE et SOCIALE en deux mots, que devina Beaumarchais, entrevue trois secondes par le *Quinola* de Balzac, frôlée dans les *Effrontés* et la *Contagion* d'Augier, égarée un instant à travers le *Fils naturel* et la *Question d'argent*, défigurée par le *Rabagas* de Sardou, étranglée au *Numa Roumestan* de Daudet, avortée en *Monsieur le Ministre* de Claretie, — la comédie politique déblayée des hors-d'œuvre bourgeois, des amourettes et des sentimentalités bêlantes, et dont nous attendons depuis si longtemps le masque et le verbe d'airain — M. Brieux l'a tenté. Eut-il échoué dans sa tentative, ce qui n'est pas, on ne saurait trop le remercier d'avoir, sinon ouvert, au moins indiqué la voie aux comiques futurs et de fournir, dès à présent, le cadre, le vocabulaire et le diapason des œuvres à venir.

On l'a jugée hardie, cynique même, cette pièce. Des gens hochaient la tête quand sonnaient les phases typiques et topiques : *Ça s'est toujours fait... Il y en aurait trop à pincer ;* quand la femme et le gendre claquaient au nez du Rémoussin l'épithète trop méritée d' « *imbécile* ». On me permettra de ne point partager cette horripilation. A mon sens, M. Brieux ne s'est pas montré aussi inexorable que l'exigeaient la logique et la réalité. Il réserve à son Jobardeau la piété filiale. J'aurais joint, sans hésitation, le crachat de l'enfant au crachat de la mère. Manque, en outre, une lettre de Boguin ou de Taulard reprochant au député une faillite à ses engagements et le qualifiant de filou. Rémoussin, grâce à l'indulgente poltronnerie de M. Brieux, n'avale que le tiers de la lie qui lui revient.

Admis l'avachissement de Rémonssin, salué l'aplomb de Morin, je témoigne d'une admiration sans réserve pour les effigies de second plan, Taulard, Boguin, surtout pour le baron de Storn coulé d'un seul jet de bronze. On ne saurait figurer un écumeur de la Bourse et d'antichambres ministériels plus chevaleresquement et plus aristocratiquement canaille. Le Jean Giraud d'Alexandre Dumas n'est qu'un galopin à côté de lui.

Des acteurs, mon appréciation sera brève. Avec l'aisance, le naturel, la « vérité » de M. Dieudonné, je ne vois que lui possible, dorénavant, dans le *Mercadet* de Balzac. J'estime énormément le cachet et le flegme imprimés par M. Dauvillier à son rôle. MM. Monval et Bourgeotte ne sont point indignes du Baron Morin. Quant aux dames, il nous semble déjà bien gentil de noter leur apparition.

La *Fille mal gardée*.... non.... laissez-moi l'oublier, le ventre m'en bondit encore. Mais ce n'est pas le vaudeville représenté lundi que je revoyais sur notre scène. J'étais reporté, en 1851, aux débuts, dans la même pièce, de Céline Montaland entourée de Grassot, de Lhéritier, d'Aline Duval et, alors, vous comprenez....

Un mot encore.

Je juge malséant pour le moins que le directeur de la tournée imprime en lettres microscopiques, après la mise en vedette énorme du nom de ses artistes, le nom de l'auteur M. Brieux. Il faut compter avec un homme tel que M. Brieux et je proteste contre l'infériorité — inconsciente, je l'espère — qu'on lui fait subir.

Café de la Bourse

Ce soir jeudi, à 8 h. 1/2, à la demande générale des abonnés, deuxième et dernière Séance artistique donnée par le fantaisiste improvisateur H. DE GASTON.

Les personnes qui ont assisté à la première soirée sont sorties émerveillées, et, comme le disait un de nos concitoyens, M. G.... : « Il faut, pour arriver à ce résultat, une volonté de fer, une mémoire incomparable et une patience de bénédictin. »

Ce soir, les amateurs d'expériences de bon goût assisteront en foule à la soirée de M. H. de Gaston.

Conseil général de Maine-et-Loire

Séance du mardi 23 avril

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. de Soland. M. de La Bourdonnaye remplit les fonctions de secrétaire.

Une demande de crédit de 500 fr. formulée par la chambre syndicale textile de Cholet, pour frais d'un concours d'industrie textile qui doit avoir lieu dans cette ville, est rejetée. Le Conseil rejette également une autre demande de subvention de 1,000 fr. de la Bourse du Travail de Cholet, pour remplacer la subvention de 1,200 fr. précédemment accordée par le Conseil municipal de Cholet et qui a été supprimée.

M. Pocquet de Livonnière donne lecture d'un vœu de M. Bodinier concernant la question du casernement. Ce vœu demande que les emplacements actuels des casernes d'infanterie soient conservés et prie M. le Préfet de vouloir bien donner l'appui de sa haute influence aux projets d'agrandissement sur place.

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Le Conseil général adopte les conclusions des rapports relatifs à la transformation en Chambre de commerce de la Chambre consultative des arts et manufactures de Saumur et à la révision des listes électorales pour la Chambre de commerce d'Angers et pour les Chambres consultatives des arts et manufactures de Cholet et de Saumur.

Les conclusions du rapport de M. Bodinier concernant le changement de dénomination de la commune de Neuvy sont adoptées. Cette commune portera désormais le nom de *Neuvy-en-Mauges*.

Sur un rapport de M. Bodinier, le Conseil général accorde une subvention de 300 fr. à la Société de tir d'Angers.

Les propositions de M. le Préfet relatives à la répartition partielle des crédits pour secours aux anciens instituteurs, veuves d'instituteurs et anciennes institutrices sont adoptées avec de légères modifications.

Acte est donné à M. le Préfet de sa communication relative à la demande de suppression du sectionnement de Saumur.

M. de Blois donne lecture de plusieurs rapports concernant le chemin de fer d'intérêt local d'Angers à Noyant ; il expose notamment l'arrangement intervenu entre la compagnie et le service du contrôle, relativement aux projets de transformation en stations des haltes de Brain-sur-l'Authion, de Bauné-Cornillé et de Noyant-Bourg. Les conclusions du rapport de M. le Préfet en faveur de cet arrangement depuis si longtemps désiré, sont approuvées à l'unanimité.

ANGERS

Incendie du kiosque-urinoir du boulevard de Saumur

L'avant-dernière nuit, vers 1 heure du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré au kiosque-urinoir faisant le coin de la rue Saint-Aubin et du boulevard de Saumur. La chaleur était tellement intense que les grandes plaques d'ardoises et les vitres volèrent en éclats et que les tuyaux de gaz et d'eau fondirent, ce qui produisit une forte explosion, qui réveilla les habitants du quartier.

Tout le monde croyait déjà à une explosion de dynamite.

La façade du kiosque est entièrement brûlée.

L'incendie a été promptement éteint par les pompiers du poste de la mairie. Les dégâts sont assez importants.

L'Exposition de 1895 à Angers

PROGRAMME DES FÊTES (1re SÉRIE)

A. — Fêtes de jour

12 mai. — Ouverture des expositions (horticulture, commerce, industrie, arts).

18 mai. — Ouverture du Concours régional agricole.

22 mai. — Ouverture du Concours régional hippique.

La fête d'inauguration correspondra avec la visite de Messieurs les ministres.

23 et 26 mai. — Grandes fêtes vélocipédiques. L'organisation de ces fêtes, qui promettent d'être brillantes, est activement menée par la Société du Véloce-Club.

1er, 2 et 3 juin. — Concours hippique, organisé par les soins de la Société hippique de Maine-et-Loire.

1er, 2, 3 et 4 juin. — Exposition canine et concours de trompes.

9 et 10 juin. — Concours de gymnastique

---

10 **Feuilleton de « l'Echo Saumurois »**

LE CRIME DE MALTAVERNE

De graves présomptions pesaient sur le paysan de Montgilbert, bien que, tout d'abord, on eût écarté de l'accusation le grief d'homicide perpétré directement par lui. On le considérait comme le complice du meurtrier inconnu.

L'opinion générale était que le crime avait eu pour mobile la vengeance.

On l'attribuait, mais avec prudence et jamais publiquement, aux Sociétés secrètes d'Italie qui auraient voulu empêcher, encore qu'il fût improbable, le retour du marquis d'Esnandes aux affaires.

Les révolutionnaires, eux, crièrent sur les toits que le roi avait des amis bien maladroits, et que pour se débarrasser des gens, il serait plus moral d'employer d'autres moyens que ceux dont disposait naguère la sérénissime République de Venise.

On n'en crut pas moins que Léonidas Baoju acceptait le rôle de bouc émissaire pour sauver son complice, lequel, afin de donner le change, s'était emparé de tout ce qui restait de la fortune du marquis.

Le greffier Sylvain partagea tour à tour chacune de ces opinions.

Il déblatéra à outrance contre l'apathie de M. Mangot, âme candide qui ne se méfiait que des coupables avérés, esprit timoré qui ne soupçonnait personne, alors que lui, Sylvain, se fût soupçonné lui-même, au cas où il n'aurait pu soupçonner autrui.

Si bien que le scribe fut cassé aux gages. Il n'en cria que plus fort, assurant qu'il gagnerait autrement son pain, et qu'en homme il préférait sa liberté à la liberté des tyrans.

Mais il suivit avec persistance tous les détails du procès, qui ne tarda pas à s'engager et voulut être entendu en qualité de témoin.

Le jeune Patrice, recueilli par le vénérable curé de Maltaverne, devenait un objet de pitié pour les cruels amis de sa famille, — c'est bien *amis* que nous disons : les ennemis ne comptent pas.

Le seul héritage échéant à cet enfant c'était la petite maison de Maltaverne et le clos y attenant, qui ne furent point vendus, car il ne se présenta aucun acquéreur.

Mais Perpétue sollicita si vivement le curé d'écrire à la sœur de Mme d'Esnandes, Mlle de la Vaugondry, mariée à un baronnet du pays de Galles, sir Lancelot Dowling, que le bon prêtre accéda à son désir.

Nous apprendrons plus tard ce qu'il advint de cette démarche.

En attendant, Patrice vécut au presbytère. Il ressentait vivement la perte immense qu'il venait de faire. Il versait d'abondantes larmes ; il priait sans cesse pour ses malheureux parents, et déjà on lui apprenait qu'un chrétien doit pardonner à ceux qui lui font du mal.

En conséquence, il écrivit au président de la judicature-maje (1) de Maurienne une lettre naïve et touchante où il sollicitait la grâce de Bauju.

Cette lettre produisit sur l'esprit du magistrat une vive impression. Il la communiqua à M. Mangot qui, fidèle à ses premières opinions, plaidait chaleureusement la cause de Léonidas, déclarait à tout venant que ce malheureux subissait la peine d'une situation exceptionnelle et qu'il n'était point coupable.

Perpétue ne partageait aucunement les convictions du juge.

Ardemment dévouée à ses maîtres, qu'elle servait depuis quarante ans avec une fidélité, une abnégation absolues, cette fille s'acharnait contre Bauju.

Elle s'allia avec Sylvain et se compromit jusqu'à prêter un appui à celui-ci. Elle courait d'un magistrat chez l'autre, cherchait des témoins, les endoctrinait, faisant à son insu beaucoup de mal, avec les meilleures intentions du monde.

Quant à l'accusé, il était certainement le plus tranquille de tous les acteurs de ce drame.

Il se renfermait dans un sombre mutisme, écoutait, ne discutait point et attendait.

Sa femme et ses enfants allèrent à plusieurs reprises le voir dans sa prison. Il refusa obstinément de céder à leurs supplications et ne voulut pas même s'entendre avec un avocat.

— Si je suis innocent, disait-il, Dieu me tirera d'embarras, attendu que Dieu ne permet pas que l'innocent paie pour le coupable. Si je suis coupable, tout ce que je ferais et rien ce serait la même chose.

Cette affaire passionnait vivement l'opinion publique.

(1) Tribunal de première instance jugeant au criminel aussi bien qu'au civil. La constitution sarde ne connaissait ni cour d'assises ni jury.

et de tir. Les adhésions des sociétés arrivent en grand nombre, bien que la liste définitive ne doive être close que le 1er mai.

M. le Président de la République a offert à la Société de gymnastique un buste de Gambetta, signé Falguière, sortant de la manufacture de Sèvres.

Des médailles en vermeil et en bronze ont, d'autre part, été offertes à la Société de tir.

Une belle fête d'escrime sera donnée au Cirque-Théâtre.

16 et 17 juin. — Course de chevaux à l'hippodrome d'Eventard.

16 au 24 juin. — Foire de la Fête-Dieu (les dimanches 16 et 23 juin ont lieu les processions dites du Sacre, qui amènent généralement beaucoup d'étrangers dans notre cité).

7 et 8 juillet. — Concours de musique. Grand festival. Aux notes déjà données en ce qui concerne ce concours, il suffit d'ajouter que dès maintenant on peut affirmer qu'il constituera un succès et que déjà plus de 50 adhésions sont parvenues.

B. — Fêtes du soir

Dans le jardins du Mail, les jeudis et dimanches, concerts, illuminations, etc.

Dans le jardin de l'Exposition, éclairé à la lumière électrique, série continue d'attractions, concerts et spectacles variés.

Dans la salle des conférences de l'Exposition, un jour par semaine, conférence scientifique ou littéraire.

Dans le Jardin des Plantes, dimanches et jours fériés, grandes fêtes de nuit, Fontaines lumineuses, pyrotechnie électrique.

Les jours de réceptions officielles, grandes fêtes de nuit gratuites, feux d'artifices, etc.

Toutes ces fêtes sont préparées et il ne reste plus qu'à en arrêter les programmes, lesquels feront l'objet de communications spéciales et successives.

Une tentative de meurtre

On écrit de Montlouis (Indre-et-Loire) :

« Les époux Dardeau-Mazereau habitent le village l'Epine-Fleurie, à 600 mètres du bourg de Montlouis, sur le coteau qui domine la Loire, et vivent depuis longtemps en mauvaise intelligence.

» Lundi, vers midi, une querelle s'étant élevée entre eux sous un prétexte futile, Dardeau saisit son fusil et en déchargea un coup sur sa femme qui se trouvait alors à une distance de 25 mètres environ.

» La malheureuse, atteinte à la tête, eut cependant la force de se rendre, suivie de presque tous ses enfants (au nombre de sept), au domicile de M. le docteur Tulasne, qui fort heureusement se trouvait chez lui, et s'empressa d'extraire les nombreux grains de plomb n° 4, qu'elle avait reçus au visage, sur la tête, à la main gauche et au bras.

» Les blessures ne présentent actuellement aucune gravité.

» Prévenus par dépêche, M. Chotard, juge d'instruction, et M. Jacquelin, substitut, se sont transportés à Montlouis, par le premier train. Dardeau a été immédiatement arrêté et n'a pas cherché à nier sa culpabilité.

» Le fusil qui lui avait servi à commettre sa tentative de meurtre a été trouvé chargé de deux coups, dont l'un était, dit-il, destiné à sa femme si elle cherchait à rentrer au domicile conjugal, et l'autre à lui-même.

» L'enquête se poursuit. »

NIORT

Un chauffeur broyé par un train

Mardi soir, un train de marchandises venant de Poitiers entrait en gare de Niort sans son chauffeur.

Le mécanicien disant qu'il ne s'était pas aperçu de la disparition de son compagnon, des recherches furent faites.

Le corps du chauffeur a été trouvé non loin de la gare coupé en deux, ayant près de lui un mouchoir contenant plusieurs verres dérobés dans une voiture voisine.

Voulant déposer le produit de son vol sur le remblai pour revenir le prendre ultérieurement, le chauffeur aura perdu l'équilibre et sera tombé.

Ce malheureux, nommé Buault, était âgé de cinquante ans et père de trois enfants.

Un peu de numismatique

Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur rappelant le prix auquel on évalue pour le moment certaines pièces rares.

Les pièces de 20 francs de Louis-Philippe, frappées à Marseille en 1839, sont payées jusqu'à 50 francs. Les Louis-Philippe de 5 fr. en argent, de 1830, valent 7 à 8 francs. Les pièces de 10 francs en or, frappées en essai, de 1848, valent 35 francs. Les pièces de 5 francs de Louis-Napoléon, de 1853, frappées en essai, valent 30 francs.

Les pièces de 5 francs, en argent, de la Commune, atteignent jusqu'à 10 et 12 francs. Celles de 2 fr., frappées à Bordeaux en 1870-71, à fleur de coin, se paient 4 et 5 francs.

Quant aux pièces d'or de Pie IX, elles valent le double de leur poids.

Traitement de la névralgie sciatique

La névralgie sciatique est si douloureuse que les praticiens cherchent tous les moyens de soulager les malades qui en sont atteints. M. le professeur Debove a préconisé les pulvérisations de chlorure de méthyle ; voici un autre traitement proposé : appliquer pendant deux heures sur la partie douloureuse une compresse de flanelle imbibée du mélange suivant : Chloroforme, 60 grammes ; éther, 20 grammes. Recouvrir la compresse par du taffetas imperméable et maintenir le tout par un bandage. (*Gazette des Hôpitaux*, 28 mars.)

État Civil de Saumur

DÉCÈS

Le 24 avril. — Jean Pommerais, chapeletier, 51 ans, époux de Louise-Françoise Guinel, rue du Vieux-Pont, 4.

Bibliographie

La grande édition nationale de LA FRANCE ILLUSTRÉE, par *Malte-Brun*, est une œuvre hors ligne, que son exceptionnelle valeur recommande à tous, comme le plus magistral monument patriotique. — Il n'est aucun tableau de notre pays, de nos possessions extérieures qui soit aussi complet, aussi saisissant, aussi vivant, où s'harmonisent avec autant de charme le coloris et l'attrait des descriptions pittoresques, le puissant intérêt des anecdotes, des épisodes et des récits historiques, l'infinie variété des détails sur les branches innombrables de l'activité humaine. LA FRANCE ILLUSTRÉE s'appuie sur des données statistiques d'une rigoureuse exactitude, d'une instuctive actualité, les seules qu'il soit facile de lire et de consulter, tant la disposition en est ingénieuse. Tirée avec le plus grand soin par l'imprimerie *Quantin*, elle est accompagnée de superbes et nombreuses illustrations de *Clerget*, de cartes et de plans en couleurs, d'une admirable clarté, dressés et gravés spécialement par *Erhard*. Malgré toutes ces richesses, qui font de LA FRANCE ILLUSTREE un ouvrage luxueux, les éditeurs *Jules Rouff et Cie* la mettent à la portée de tous par son prix et par son mode de publication ; ils en font paraître chaque semaine un fascicule qui ne coûte que 90 centimes, et qui contient 48 pages de texte et de gravures, grand format in-octavo, avec cartes et plans en couleurs.

FAITS DIVERS

ASSURANCES POPULAIRES SUR LA VIE

On signale un procédé assez intéressant employé en Suisse par certaines sociétés d'assurances populaires sur la vie, pour faciliter, en le morcelant, le payement des primes et vulgariser ainsi la pratique de l'assurance en la mettant à la portée des petites bourses.

Ce procédé consiste à délivrer, sans frais, aux assurés, des cartes valables pour un trimestre et divisées en treize cases.

L'intéressé est invité à apposer chaque semaine dans une de ces cases un timbre-poste de valeur variable et à renvoyer, le trimestre écoulé, à la société, la carte ainsi revêtue de timbres dont la valeur totale, qui est remboursée par la poste, représente le montant de la prime trimestrielle.

LES ALLUMETTES

Les allumettes font beaucoup parler d'elles en ce moment ; la statistique qui s'attaque à tout nous apprend, à leur propos, que l'on consomme annuellement en France environ 30 milliards d'allumettes, soit 82 millions par jour.

En admettant qu'il faille 1 seconde pour frotter une allumette, le temps passé par l'ensemble de tous les Français réunis à frotter des allumettes en un jour est de 2 ans 7 mois 9 jours 1 heure 28 secondes.

Il est dommage de ne pouvoir utiliser pratiquement un semblable frottement.

LES CHIENS ET LES PUCES

La poudre de pyrèthre est une des meilleures choses pour débarrasser les chiens de leurs puces. Mais pourquoi ne pas leur donner pour niches d'anciens fûts à pétrole, défoncés par un bout, couchés et bien calés entre des pierres? L'odeur du pétrole, qui persiste toujours dans ces fûts, éloigne absolument les puces sans incommoder les chiens, et il est par suite inutile d'avoir recours à aucun traitement. Ajoutons que ce moyen de loger des chiens dans des fûts à pétrole est économique, puisqu'on peut les acheter partout pour deux francs environ et que ces fûts ont une durée presque indéfinie.

— Garçon, vos doigts laissent une empreinte sur les bords de l'assiette ; vos mains sont sales.

— Vous appelez ça des mains sales ! répond le garçon : c'est la sueur. Si le chef vous montrait les siennes, que diriez-vous donc ?

Un vieil avare, propriétaire de nombreuses maisons, se décide à faire un voyage en Italie. A Rome, en visitant un musée, il s'arrête devant un statue.

— Qu'est-ce que cela représente ? demande-t-il à un gardien.

— Le Dieu Terme, répond celui-ci.

— Oh ! alors, laissez-moi le toucher.

Au restaurant :

Le garçon apporte avec empressement à un consommateur un poisson d'opinions très avancées qui répand sur son passage une odeur invraisemblable.

— Remportez cela ! s'écrie le client indigné, j'aime mieux vous le rendre avant qu'après !

En wagon :

Une dame tient précieusement sur ses genoux un panier dans lequel se trouve un affreux toutou, passé en contrebande.

A la première station, Azor se met à pousser des : ouah ! ouah ! significatifs.

La vieille femme, pour le faire taire, lui parle en lui disant : « Hou ! hou ! le vilain ! »

— N'aboyez pas tous les deux à la fois ! s'écrie un monsieur grincheux.

CRÉDIT FONCIER de FRANCE

Emission de 500,000 Obligations Foncières de 500 fr.
Rapportant **14** *fr. par an*
et participant à **800,000** *fr. de lots.*

PRIX D'ÉMISSION : 490 FRANCS

PAYABLES { 20 fr. en souscrivant ;
20 fr. à la répartition ;
et le surplus en 9 versements.

ON SOUSCRIT LE 27 AVRIL 1895

A PARIS : au CRÉDIT FONCIER de FRANCE
et dans les Principales Sociétés de Crédit
DANS LES DÉPARTEMENTS :
Chez MM. les TRÉSORIER-PAYEURS GÉNÉRAUX ;
Chez MM. les RECEVEURS PARTICULIERS des FINANCES.
OU DANS LES AGENCES ET SUCCURSALES DES SOCIÉTÉS
Pour les détails, voir le prospectus ou l'affiche.

On souscrit dès à présent sans frais
A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
28, rue Beaurepaire, Saumur.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 27 avril 1895

DÉPARTEMENTS : Rouen et Le Havre : Voyage du Président de la République. — Le départ de Paris. — Distribution de médailles aux Employés de la Compagnie de l'Ouest. — Arrivée sur la place à Bolbec. — Arc de triomphe élevé par les commerçants dans la rue de Paris, au Havre. — Régates et lancer de pigeons devant le boulevard maritime au Havre. — Villa de M. Félix Faure.

PORTRAITS. — Tomas Estrada Palma, président provisoire du Gouvernement révolutionnaire cubain. — Le colonel Flor Crombet. — Le général Carlos Roloff. — Le général José Antonio Maceo.

MODE : Toilettes de printemps.

DÉPARTEMENTS : La Cavalcade de bienfaisance au Mans. — Incendie de l'Ecole des Arts et Métiers, à Châlons.

En supplément : *Les Gamineries de M. Triomphant*, roman de M. Ch. Moreau-Vauthier. — Illustrations de M. Balluriau.

Le numéro : 50 centimes.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

On s'en émut à la cour.

Le roi annonça son intention de faire élever l'orphelin au collège des Provinces de Turin.

La reine envoya une bourse bien garnie au curé de Maltaverne pour pourvoir aux besoins de Patrice, qui était son filleul. Le ministre enjoignit à l'avocat fiscal une sévérité d'autant plus grande que, par la position sociale des victimes, le crime était plus atroce.

Des recherches furent conduites avec habileté sur tous les points du territoire, pour découvrir la retraite du principal coupable. Elles n'aboutirent à aucun résultat.

Enfin, le 18 janvier 1841, le tribunal de Maurienne, qui jugeait au criminel, juridiction conférée par les lois sardes, prononça contre Léonidas Bauju, de Montgilbert, convaincu des crimes de *complicité* d'homicide, de vol avec effraction, la nuit, dans une maison habitée, et enfin de non révélation, la peine des travaux forcés à perpétuité, et condamne *son* ou *ses* complices inconnus, par contumace, à la peine de mort.

La femme Bauju quitta la salle d'audience en adressant au tribunal ces simples paroles :

— Que le bon Dieu vous juge comme vous avez jugé !

Léonidas refusa de se pourvoir en appel, de signer une demande de grâce, de tenter, en un mot, d'améliorer en quelque façon son triste sort.

Le 20 février, il partait, avec un convoi de condamnés, pour le bagne de Sassari, dans l'île de Sardaigne.

L'ex-greffier Sylvain mourut huit jours plus tard d'une indigestion. *En somme*, il avait été, ici-bas, la mouche du coche, et nul ne regretta ce méchant petit homme.

FIN DU PROLOGUE

(*A suivre.*) CH. BUET.

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du **Tapioca Rils**.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « *obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux* ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue du Pas-de-la-Mule, 2, et correspondance.

TISANE DUSSOLIN

Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin.

Prix : 4'50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECQ, *Phien, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.*

Dépôt à *Saumur*, pharmacie DESCHAMPS, 11, 13, 15, rue Saint-Jean.

EPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon **Vin rouge** des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. — **Vin blanc 45 c.** le litre. { 26 litres pour 25 / Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.

P. ANDRIEUX.

Etude de Me BRAC, notaire.

A LOUER

DE SUITE

L'ANCIENNE MAISON CHATAIN et ses Grands Magasins

Rue Saint-Nicolas, n° 20.

S'adresser à M. GIRARD, rue de la Fidélité, ou à Me BRAC, notaire.

A VENDRE

Dans les environs de Saumur

Plusieurs Propriétés de rapport

ET D'AGRÉMENT

Avec ou sans habitation, très beaux sites, chasse et pêche.

S'adresser à M. GIRARD, expert, à Saumur, rue Pavée, n° 4.

A VENDRE

A Candes, par Montsoreau, près Saumur

Un Charmant Cottage

Ayant appartenu à Paul SAUNIÈRE, le regretté romancier.

Cette délicieuse propriété, d'une superficie d'environ 500 mètres, est située au bord de l'eau, au confluent de la Vienne et de la Loire.

Prix tout meublé : 10,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à Me PASQUIER, notaire à Montsoreau, et, pour visiter, à BERTHELOT, maçon à Candes.

Entreprise de Fumisterie

J. GUBETTA

48, Rue de Bordeaux, SAUMUR

Chauffage fixe et mobile. Construction de Fours pour Boulangers et Pâtissiers. Fours à chaux. Générateurs. Cheminées d'usines tôle et briques. — Réparations.

MAISON FONDÉE EN 1878

J. CAILLAT FILS

Matelassier-Tapissier

55, Rue d'Orléans, et 11, rue Dacier, Saumur

Fournisseur des Collèges, Institutions et Communautés religieuses

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il est en possession d'un matériel considérable pouvant garantir une épuration de literie contre tous miasmes provenant de maladie.

Vient de paraître

Aujourd'hui — Demain

Etude financière sur la situation actuelle et sur l'avenir réservé aux capitalistes,

PAR M. MAURICE DE LAVIGERIE,

Chevalier de la Légion d'honneur.

Envoi franco contre 60 centimes. — S'adresser à ANDOCARD, imprimeur, 30, rue de Provence, à Paris.

ÉPICERIE NOUVELLE

38, Rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Pommes de Terre et Artichauts nouveaux

Petits pois moyens, la 1/2 boîte	» 50	la boîte	» 70
— extra —	» 60	—	» 90
Haricots verts moyens, —	» 50	—	» 80
— extra —	» 60	—	» 90
Asperges (qualité incomparable)		—	1 25
Sardines à l'huile		la boîte depuis	» 35

PRIMEURS : *Petits pois, Haricots verts, Radis.*

Flageolets, fonds d'artichauts, quenelles de poissons, anguilles à la gelée, matelotte d'anguilles, etc. — Petits pois de la Maison Rœdel, de Bordeaux.

NOTA. — *Conserves hors ville par 5 kilos net, remise des droits d'octroi.*

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19e ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence.

Le journal *LA JEUNE MÈRE*, du Dr BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

SOCIÉTÉ DES

HUILES D'OLIVES DE NICE

IMBERT FILS

DÉPOSITAIRE

33, Rue d'Orléans

ET

Rue Dacier, 38,

SAUMUR

(Maine-et-Loire)

Extrait de l'article 2 des statuts :

« La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines. »

Spécialité d'Huile d'Olive Vierge Extra de Nice	Huile d'Olive Vierge Impériale
Le Flacon, **2.40** | Le 1/2 Flacon, **1.20**	Le Flacon, **2.80** | Le 1/2 Flacon, **1.40**

Les Flacons sont comptés et repris pour 0,40, et les 1/2 Flacons pour 0,30.

EN BONBONNES EN VERRE GARNIES D'OSIER

En Bonbonne de 5 kil., 1/2 kil. **1.10**	En Bonbonne de 5 kil., 1/2 kil. **1.30**
— de 10 kil., — **1 »**	— de 10 kil., — **1.20**

Les Bonbonnes de 5 kil. sont comptées et reprises à 2 fr., celles de 10 kil. à 2 fr. 50.

N. B. — L'HUILE IMPÉRIALE, que nous mettons en vente cette année pour la première fois, provient de fruits bien mûrs triés à la main ; les soins les plus minutieux apportés à la fabrication de cette Huile extra douce en fera bientôt la préférée de tous les amateurs.

Vinaigre d'Orléans ..... le litre » 40 et » 50

— **pur vin** ..... » 70 et vieux » 80

Arrivage de primeurs tous les jours

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN-4°

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

SE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS

Saumur, imprimerie Paul Godet.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	S. dir soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
								a	
Paris			7 55	8 35	12 50	9 45	7 55		11 25
Chartres		6 »	9 34	10 18	2 48	11 24	9 41		1 33
Courtalain (départ)	3 05	7 44	10 48	11 48	4 21	12 32	10 54		2 57
Château-du-Loir	7 40	10 12	12 22	2 »	6 37	1 58	12 32		4 53
Château-la-Vallière	8 34	10 48	12 45	2 37	7 10	»	»		5 26
Noyant-Méon	9 21	11 20	1 05	3 10	7 40	»	»		5 56
Linières-Bouton	»	11 29	» »	3 19	7 49	»	»		6 06
Vernantes	9 55	11 41	» »	3 32	8 »	»	»		6 16
Blou	10 12	11 52	» »	3 43	8 10	»	»		6 26
Vivy	10 27	12 »	1 30	3 51	8 17	»	»		6 33
SAUMUR(Orl)arr.	10 46	12 13	1 40	4 04	8 29	3 05	1 49		6 44
(départ)		12 18	1 47	4 18	8 34	3 10	1 55		6 54
Nantilly (arrivée)	Mixte	12 26	»	4 26	8 41	»	»		7 01
SAUMUR(Etat)ar.	matin	12 37	»	4 39	8 52	»	»		7 12
(départ)	8 31	12 20	»	4 15	8 32	»	»	6 05	6 50
Nantilly (départ)	8 38	12 27	»	4 27	8 43	»	»	6 14	7 3
Chacé-Varrains	8 47	12 33	»	4 33	8 49	»	»	6 20	7 9
Brézé-Saint-Cyr	9 »	12 42	»	4 40	8 56	»	»	6 27	7 16
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 3	9 18	»	2 20	6 40	7 40
Thouars	10 19	2 02	2 49	5 52	10 14	3 58	2 50	»	8 25
Niort			4 39	8 52	12 25	5 42	4 44	»	11 41
Saintes			6 42	12 04		7 19	6 45	»	2 23
Bordeaux			10 25	4 22		9 49			4 56
	matin	soir	soir	matin	matin	matin	matin	matin	soir

a Ce train n'a lieu que le lundi.

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. soir.	Expr. soir	Sem. dir. sr	Expr. soir	Expr. soir	Mixte soir
								a	
Bordeaux			5 40		7 05			3 35	
Saintes			9 2		9 47			7 15	
Niort		5 15	10 42		11 25	2 36		9 6	
Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	1 05	5 7	10 12 11 26		8 32
Montreuil (départ)	7 01	9 40	1 1	2 23	»	5 46	10 35 11 53		9 13
Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59	»	2 37	»	6 1	» »		9 28
Chacé-Varrains	7 24	10 11	»	2 44	»	6 9	» »		9 36
Nantilly (arrivée)	7 29	10 16	»	2 49	»	6 14	» »		9 41
SAUMUR(Etat)ar.	7 40	10 23	»	3 01	»	6 26	» »		9 53
(départ)	7 20	10 50	»	2 40	»	6 5	» »		soir
Nantilly (départ)	7 30	11 »	»	2 50	»	6 16	» »		
SAUMUR(Orl.)ar.	7 38	11 08	1 23	2 58	1 47	6 24	10 57 12 17		
(départ)	7 44	11 20	1 33	3 05	1 51	6 29	11 7 12 29		
Vivy	7 56	11 33	»	3 18	»	6 43	» »		
Blou	8 4	11 41	»	3 26	»	6 52	» »		
Vernantes	8 15	11 52	»	3 40	»	7 6	» »		
Linières-Bouton	8 26	12 03	»	3 51	»	7 20	» »		
Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 05	»	7 34	11 44 »		
Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 37	»	8 7	12 4 »		
Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	3 06	8 46	12 33 1 54		
Courtalain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58	4 20	11 6	2 17 3 32		
Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	5 34	12 53	3 33 4 44		
Paris	3 25		7 30	11 20	7 05	3 5	5 10 6 15		
	soir.	soir.	soir	soir	matin	matin	matin matin		

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn. 1 2 3 matin	Expr. 1 2 3 matin	Omn. matin	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 2 3 soir	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 soir	Expr 1 2 3 soir
Nantes (départ)		8 25	8 40	12 7	3 5		8 50	11 40
	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir	matin
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 48	4 55	5 10	10 32	1 35
La Ménitré	7 03	10 49	12 27	3 31	5 20	6	10 58	2 1
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 41	»	6 13	»	»
St-Clément	7 19	»	12 40	3 48	»	6 22	»	»
St-Martin	7 26	»	12 45	3 56	»	6 31	»	»
Saumur (arrivée)	7 38	11 10	12 54	4 08	5 40	6 47	11 20	2 23
— (départ)	7 45	11 16	1 »	4 25	5 44	6 57	11 27	2 28
Varennes	7 59	11 26	1 10	4 41	»	7 15	»	»
Port-Boulet	8 15	11 35	1 20	5 1	6 1	7 33	11 48	2 47
Langeais	8 56	11 56	1 49	5 46	6 23	8 29	12 14	3 13
Tours (arrivée)	9 41	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	1 01	4 06
Paris (arrivée)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59		5 8	10 39
	soir	soir	soir	soir	soir	soir	matin	matin

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn. 1 2 3 matin	Direct 1 2 3 matin	Expr. 1 soir	Omn. 1 2 3 soir	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 2 3 matin	Mixte 1 2 3 matin	Expr. 1 2 matin
Paris (départ)	11 18	12 17	9 25	11 45	11 15	8 26	12 45	11 18
	soir	soir	matin	matin	matin	matin	matin	soir
Tours (départ)	5 48	8 47	1 20	4 51	6 50	11 57	10 40	2 53
Langeais	6 27	9 30	2 10	5 46	7 29	12 40	11 35	3 31
Port-Boulet	6 54	10 7	2 36	6 18	8 5	»	12 22	3 51
Varennes	7 5	10 19	»	6 29	8 16	»	12 39	»
Saumur (arrivée)	7 16	10 32	2 55	6 40	8 27	1 12	12 57	4 6
— (départ)	7 23	10 42	3 01	6 50	8 32	1 16	1 32	4 10
Saint-Martin	7 34	»	»	7 1	8 43	»	1 48	»
Saint-Clément	7 40	»	»	7 7	8 49	»	1 57	»
Les Rosiers	7 48	»	»	7 14	8 56	»	2 6	4 25
La Ménitré	7 59	11 12	3 26	7 24	9 4	1 35	2 21	4 32
Angers (arrivée)	8 41	11 52	3 44	8 6	9 45	1 57	3 22	4 57
Nantes (arrivée)	11 14		5 52		12 14	3 50	6 15	6 46
	soir	soir	matin	matin	soir	soir	soir	soir

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 45	11 16	5 44	Chinon	7 36	4 35	9 15
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	Port-Boulet	8 5	4 58	9 57
Chinon (arr)	9 4	1 5	7 29	Saumur(arr)	8 27	7 16	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn soir
Saumur	7 45	1 1	4 25	Bourgueil	7 55	12 »	6 30
Port-Boulet	8 44	1 30	5 6	Port-Boulet	8 5	12 20	6 40
Bourgueil	8 54	1 40	5 16	Saumur	8 27	12 57	7 16

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers		6 5	6 45	12 53	7 25
Moncontour		7 41	10 47	2 34	8 52
Loudun		8 42	1 39	3 56	9 36
Montreuil (ar.)		9 19	3 14	4 35	10 15
— (dép.)	6 50	9 27	4 5	5 8	10 39
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1
Doué	7 21	9 58	5 45	5 38	11 8
Martigné	7 44	10 20	6 38	5 58	11 28
Angers	9 12	11 45	9 27	7 20	12 29
		matin	soir	soir	matin

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40	6 50	7 20	12	6 15
Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 34
le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54
— (dép.)	7 35		1 31	2 21	9 22
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 13
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 44
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 8
	matin		soir	soir	matin

LA FLÈCHE A SAUMUR

	matin	matin	soir			matin	soir	soir
La Flèche	7 05	10 35	4 4		Saumur	5 30	1 43	7 30
Clefs	7 19	10 56	4 19		Vivy	5 42	1 58	7 42
Baugé	7 35	11 23	4 36		Longué	5 53	2 20	7 54
Chartrené	7 42	»	4 43		Les Hayes	6 »	»	8 1
Les Hayes	7 49	11 42	4 50		Jumelles	6 5	2 41	8 6
Jumelles	7 53	»	4 54		Chartrené	6 11	»	8 12
Longué	8 1	12 1	5 4		Baugé	6 21	3 11	8 23
Vivy	8 12	12 24	5 17		Clefs	6 37	3 41	8 39
Saumur	8 23	12 39	5 29		La Flèche	6 50	3 35	8 51

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.

Les jours de Foires de Baugé un train part de Saumur à 9 h. 10.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur *1895*

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.